

ONTARIO

**Superior Court of Justice
Cour supérieure de justice**

**Notice of Termination of Garnishment
Avis de mainlevée de la saisie-arrêt**
Form / Formule 20R Ont. Reg. No. / Règl. de l'Ont. : 258/98

.....
Small Claims Court / Cour des petites créances de

.....
Claim No. / N° de la demande

.....
Address / Adresse

.....
Phone number / Numéro de téléphone

BETWEEN / ENTRE

.....
Creditor(s) / Créancier(s)/créancière(s)

and / et

.....
Debtor(s) / Débiteur(s)/débitrice(s)

**TO
À**

.....
(Name of garnishee / Nom du tiers saisi)

AND TO the clerk of the Small Claims Court:
ET AU greffier de la Cour
des petites créances de (Name of court location / Emplacement du tribunal)

The Notice of Garnishment/Notice of
Renewal of Garnishment dated , 20 , served on you with respect to the debt of
L'avis de saisie-arrêt/l'avis de renouvellement de la saisie-arrêt daté du , 20 , qui vous a été signifié à l'égard de la créance de :

Last name of debtor, or name of company / Nom de famille du débiteur/de la débitrice ou nom de la compagnie		
First name / Premier prénom	Second name / Deuxième prénom	Also known as / Également connu(e) sous le nom de
Address / Adresse		

is terminated and you are not to make any further payments under it.
prend fin et vous n'avez pas besoin de faire d'autres paiements aux termes de celui-ci.

..... , 20

.....
(Signature of creditor or representative / Signature du créancier/de la créancière ou du/de la représentant(e))

.....
(Name, address and phone number of creditor or representative / Nom, adresse et numéro de téléphone du créancier/de la créancière ou du/de la représentant(e))

NOTE: The creditor must serve this notice on the garnishee and on the court clerk.
REMARQUE : Le créancier doit signifier le présent avis au tiers saisi et au greffier du tribunal.